

Textes des parcours permanents

PARCOURS POINCT DE TULLE

Etage 1



Table des matières

LE POINCT DE TULLE	3
1. LE POINCT DE TULLE, TRANSMISSION D'UN SAVOIR-FAIRE	3
1.1. LES FILETS BRODES DE THIEZAC.....	5
1.2. VOLANT DU XVIII ^e SIECLE.....	5
1.3. BANDEAUX FIN XVII ^e – XVIII ^e SIECLE	6
1.4. ROBE DE BAPTEME	7
1.5. SURPLIS DE PRETRE	7
2. UNE TRANSMISSION SUR LE FIL	8
2.1. BANNIERE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE DE LA CORREZE.....	10
2.2. FEUILLE DE CHATAIGNER.....	11
2.3. ALBUM DE BRODERIE SUR TULLE....	11
D'HER A AUJOURD'HUI	12
3. LE POINCT DE TULLE, D'HER A AUJOURD'HUI	12
3.1. TRITON, DIEU DES MARINS GRECS.	13

LE POINCT DE TULLE

1. LE POINCT DE TULLE, TRANSMISSION D'UN SAVOIR-FAIRE

Tulle possède un savoir-faire dentelier, appelé *poinct de Tulle*, dont la présence sur la ville est attestée depuis le XVII^e siècle. Parmi les nombreuses dentelles existantes, il se classe dans la famille des dentelles à l'aiguille et celle des filets brodés, technique apparue en France au XVI^e siècle. Il se définit par deux éléments distincts exécutés l'un après l'autre : un filet (appelé *rose/*) et des points brodés. Le filet est un réseau de mailles carrées, nouées aux quatre angles, entièrement exécuté à la main et travaillé en oblique. Il sert de toile de fond à des motifs brodés à l'aide de points différents. Héritières de ce savoir-faire, les dentelières actuelles en utilisent sept : le cordonnet, le grossier, le respectueux, le

point d'esprit, le picot, la rosette et le point du pénitent.

La tradition historique relie l'apparition de l'activité dentelière à Tulle à une technique de filet brodé présente dès la Renaissance en Auvergne. Pour Tulle, les premières traces de ce savoir-faire sont d'abord écrites. Au XVII^e siècle, les lettres du tulliste Etienne Baluze, bibliothécaire de Colbert, mentionnent une fabrication de dentelle à Tulle. Elle se situe à la marge d'autres productions textiles présentes sur la ville comme la fabrication d'étoffes en sergé appelée *ras de tulle*.

Cette production de dentelle à Tulle, pratiquée au sein de petits ateliers urbains, connaît une période d'essor entre la deuxième moitié du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, à une époque où la dentelle est

un élément essentiel du costume, portée tant par les hommes que par les femmes.

1.1. LES FILETS BRODES DE THIEZAC

L'église de Thiézac dans le Cantal conserve deux pièces en filet brodé datées du second quart du XVII^e siècle. Elles proviendraient d'un seul et même ornement d'autel offert par la reine Anne d'Autriche à la chapelle Notre-Dame de Consolation. Elles témoignent de la technique dite en « point d'Aurillac », autre technique de filet noué brodé.

1.2. VOLANT DU XVIII^e SIECLE

Par ses dimensions et la présence d'une bordure soulignée d'un feston, cette pièce correspond à un volant pour un fond de robe. Elle présente une particularité, inédite sur les pièces de même période : le filet alterne des

bandes de petit réseau (maille de 2mm) et des bandes de réseau aux mailles agrandies et doublées. Le motif, réalisé à l'aide d'un seul point, est positionné sur les bandes de petit réseau. Sur cette pièce, en plus du motif, c'est l'alternance de petit et grand réseau qui produit un effet décoratif.

1.3. BANDEAUX FIN XVII^e – XVIII^e SIECLE

Ces deux pièces présentent toutes les caractéristiques de ce que la technique considère comme le point de Tulle : un réseau noué à la main de mailles carrées, travaillé sur pointe et la réalisation de motifs à l'aiguille. La broderie est simple utilisant le point de reprise et employant des fils plus gros comme cordonnet pour cerner les motifs. Le type de motifs ainsi que l'absence des points utilisés par la suite permettent de

les dater des XVII^e et XVIII^e siècles. Ces pièces anciennes constituent un témoignage rare de la période d'essor de cette dentelle.

1.4. ROBE DE BAPTEME

Ce vêtement est une sur-robe utilisée pour la présentation de l'enfant à l'église lors de la cérémonie du baptême. Il s'agit d'une pièce d'exception transmise sur plusieurs générations au sein d'une même famille. Le corps de la robe est un assemblage fait à partir de cinq bandes horizontales brodées séparément puis réunies par couture.

1.5. SURPLIS DE PRETRE

Le surplis est un vêtement religieux destiné à être porté sur la soutane qui sert ainsi de fond à la dentelle. Celui-ci, constitué d'un

filet d'un seul tenant mesurant près de 3,60 mètres d'envergure, est une pièce qui témoigne d'un savoir-faire technique remarquable.

2. UNE TRANSMISSION SUR LE FIL

La transmission de ce savoir-faire repose sur un apprentissage oral, en atelier auprès de dentelières expérimentées. D'hier à aujourd'hui, la transmission de cette dentelle est marquée par des périodes d'interruption et de redécouverte, au gré des changements de mode et des évolutions techniques.

Au XIX^e siècle, dans un contexte de mécanisation et d'industrialisation, le savoir-faire du point de Tulle semble disparaître. L'écharpe de procession des Pénitents blancs est la dernière grande pièce réalisée en 1818.

A Tulle, en 1886, la Société Industrielle de la Corrèze installe une usine de fabrication mécanique de guipures et rideaux imitant la dentelle.

Les premières années du XX^e siècle sont marquées par un regain d'intérêt pour l'art dentelier. La dentelle en point de Tulle est redécouverte grâce à la conservation de deux fragments de l'écharpe des Pénitents. Un atelier d'apprentissage est d'abord créé au sein de l'école municipale de dessin, puis de l'école des Veuves de Guerre qui fonctionne entre 1920 et 1925.

De l'atelier des Veuves de Guerre à aujourd'hui, la transmission ne s'interrompt pas. Irène Lacroix, dentelière de l'atelier, forme sa fille Suzanne Delmas-Marthon qui joue un rôle capital dans la sauvegarde et le

renouveau de la technique. Elle est à l'origine de l'association Diffusion et Renouveau du Poinct de Tulle en 1984, au sein de laquelle les dentelières perpétuent aujourd'hui la transmission de ce savoir-faire.

2.1. BANNIERE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE DE LA CORREZE

Cette bannière est une pièce commémorative en dentelle mécanique comportant des motifs ornementaux sur un fond en filet. Au centre est positionné en partie supérieure le blason de Tulle surmonté de la devise de la ville. En dessous est inscrit : *l'an MDCCCLXXXV la Société Industrielle de la Corrèze rendit à cette ville l'antique industrie du Tulle*. Le tableau fut offert à la commune en 1886 par Jean Bourdoux, fondateur de la Société Industrielle de la Corrèze.

2.2. FEUILLE DE CHATAIGNER

L'intérêt de cette pièce en point de Tulle tient à sa provenance bien attestée. Il est rare en effet pour les pièces anciennes que le nom de la dentelière et le contexte de fabrication soient connus. L'auteure de cet ouvrage est Irène Lacroix, née à Tulle en 1891. Elle travaille au sein de l'atelier des Veuves de guerre destiné à assurer un revenu aux épouses des soldats de la Grande Guerre morts aux combats.

2.3. ALBUM DE BRODERIE SUR TULLE

Ce livret est un répertoire de motifs destinés à la broderie sur du tulle mécanique, distinct du point de Tulle. À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, en Angleterre des innovations permettent la fabrication de réseau entièrement mécanique. La mise au

point du métier *Bobin Circular* en 1808 permet d'obtenir la maille hexagonale caractéristique du tissu connu aujourd'hui sous le nom de *tulle*, en référence à la dentelle qu'il imite. La production de ce nouveau tissu va permettre d'obtenir très rapidement des longueurs de filet dont le réseau peut être aisément rebrodé.

D'HIER A AUJOURD'HUI

3. LE POINCT DE TULLE, D'HIER A AUJOURD'HUI

Art textile fragile par nature, la dentelle l'est aussi par son mode d'apprentissage essentiellement oral et sa transmission dans le temps, alternant période de quasi-disparition et résurgence.

Par ses choix de motifs, elle est aussi un art inscrit dans son époque. Depuis 2013, différents projets artistiques ont permis de confronter la dentelle en point de Tulle à la création contemporaine. Plusieurs résidences d'artistes plasticiens, stylistes, modistes ont permis la création d'œuvres uniques renouvelant l'approche de cette dentelle. Les œuvres présentées ici sont le fruit de ce dialogue entre mains expertes et inspirations créatives.

3.1. TRITON, DIEU DES MARINS GRECS

Ce panneau décoratif est l'œuvre de Suzanne Delmas-Marthon. Maîtrisant la réalisation du filet et des points, elle renouvelle les motifs et les inspirations, puisant ici dans la mythologie antique. Dans une dentelle où le

fil blanc est de rigueur, elle introduit des fils métalliques d'or et d'argent. Elle intègre ses créations dans des compositions ou des objets du quotidien. Défendant la fabrication manuelle du filet contre l'utilisation de filets synthétiques, elle fixe la technique en rédigeant en 1990 la première méthode d'apprentissage du point de Tulle.